

**Extraits du Procès-verbal du Conseil Municipal
Mercredi 19 septembre 2018**

PRESENTS : M. Daniel DRAY, M. Bernard BILLIERE, Mme Marie-Claire GIBERGUES, M. Grégoire DUBOURG, Mme Marion LE MAUX, Mme Céline LAPOTRE, M. Jean-Luc DECAUDIN, M. Dominique FACUNDO, M. Didier SIMONNET, Mme Nathalie JOVIC, M. Max CASSILDE, Mme Laure KIELUS, M. Albert MOLL, M. Philippe ESPERCIEUX, Mme Françoise PILLON, M. Patrick SOLER, M. Dominique GOUVENOU.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. Olivier POMPONNE a donné pouvoir à M. Grégoire DUBOURG
M. Dominique DEPREZ a donné pouvoir à Mme Marion LE MAUX
Mme Cécile ROBIN a donné pouvoir à M. Dominique FACUNDO
M. Dominique HERENT a donné pouvoir à M. Dominique GOUVENOU

ABSENTES :

Mme Florence DESNEUX, Mme Stéphanie MONSEU

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nathalie JOVIC

Monsieur le Maire ouvre la séance à 21h20 et procède à l'appel des Conseillers Municipaux présents, cite les pouvoirs remis. Il constate que le quorum est atteint.

- 1- Désignation du secrétaire de séance
 - 2- Approbation du PV du 12 mars 2018
 - 3- Lancement des procédures administratives pour les marchés publics :
 - marché pour travaux d'entretien, de maintenance et de rénovation des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore
 - marché de travaux pour le réaménagement de la rue de Paris
 - 4- Transfert de compétences au SE60 pour l'enfouissement de réseaux et investissements sur les installations d'éclairage public
 - 5- Agents communaux, modification du tableau des effectifs : création du poste de brigadier chef principal et suppression du poste de gardien-brigadier suite à un avancement de grade
- Questions diverses

IL A ENSUITE ETE DELIBERE SUR LES POINTS SUIVANTS :

01) Désignation du secrétaire de séance

Mme Nathalie JOVIC a été désigné secrétaire de séance.

02) Approbation du Procès-verbal du 12 mars 2018

Le Procès-verbal du 12 mars 2018 est approuvé à l'unanimité

.../...

3) Lancement des procédures administratives pour les marchés publics :

-marché pour travaux d'entretien, de maintenance et de rénovation des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore

-marché de travaux pour le réaménagement de la rue de Paris

Monsieur le Maire informe que des procédures administratives pour deux marchés publics vont être mises en œuvre :

1/ Marché d'entretien, de maintenance et de rénovation des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore.

Voté à l'unanimité

2/ Marché de travaux pour le réaménagement de la rue de Paris

La 1^{ère} phase de travaux pour le réaménagement de la rue de Paris est maintenant envisagée. Il s'agira de débiter ce réaménagement par l'édification d'un rond-point afin de sécuriser le carrefour au niveau de la mairie.

Voté à la majorité

Contre : 0

Abstentions : 2 Mme PILLON, M. ESPERCIEUX

Pour : 19

04) Transfert de compétences au SE60 pour l'enfouissement de réseaux et investissements sur les installations d'éclairage public

Transfert au SE60 la maîtrise d'ouvrage des travaux suivants :

- Enfouissement et intégration des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public.
- Investissements sur les installations d'éclairage public (hors maintenance) notamment les extensions, renforcements, enfouissements, renouvellements, rénovations et améliorations diverses et de façon générale toutes les études générales ou spécifiques corrélatives à ces travaux et à leur réalisation, et notamment les actions de diagnostics de performance énergétique

Voté à l'unanimité

05) Agents communaux, modification du tableau des effectifs : création du poste de brigadier chef principal et suppression du poste de gardien-brigadier suite à un avancement de grade

- création, à compter du 1er octobre 2018, d'un emploi permanent à temps complet, de brigadier chef principal.

- suppression du poste de gardien brigadier sera effective à compter du 1er octobre 2018.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

Le sujet de la maison médicale est abordé, Monsieur le Maire affirme sa volonté d'acquiescer ce bien.

Monsieur le Maire informe que la zone SEMB est en vente.

La séance est levée à 22h10.

Pour le Maire absent,
Bernard BILLIERE
1^{er} adjoint au Maire